© Pierre Even

Djamel Klouche
Algérie / France

L'invité

Djamel Klouche, né en 1966, est architecte dplg diplômé de l'Ecole d'architecture Paris la Seine (1992), urbaniste titulaire du DEA territoires urbains de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (1994) et du DESS d'aménagement et d'urbanisme de Sciences-Po Paris (1995). Il est enseignant professeur associé à l'Ecole d'architecture de Versailles.
Lauréat des Nouveaux Albums de la Jeune Architecture en 2003, il a aussi été chargé de mission auprès de la Ville de Sarcelles (Val d'Oise) en 1995 et conseiller pour la planification et le développement territorial à Hué, Viêt-nam, pour la DATAR et le Ministère de l'Equipement (DAU) en1996.
Il est associé gérant de **l'AUC** architectes urbanistes, structure qui s'intéresse aux problématiques urbaines dans toutes les échelles qu'elles peuvent impliquer (planification territoriale, urbanisme réglementaire et opérationnel, études urbaines, projets d'aménagement ou de régénération urbaine...), et de **l'AUC as,** sarl d'architecture avec une activité plus spécifiquement liée à la maîtrise d'œuvre architecturale.
Dans le cadre de l'AUC Djamel Klouche est responsable de nombreux projets de restructuration urbaine, parmi lesquels celui du Grand Paris et la rénovation du quartier de la Part Dieu à Lyon.

Ressources

Le site internet de l'AUC / l'AUC as :
http://www.laucparis.com/

Publications de l'AUC

Grand Paris Stimulé, De la métropole héritée aux situations parisiennes contemporaines (l'AUC, 2009)
Il y a du suburbain dans la stratégie, pour une prospective du présent (Europan 7 - challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles, 2004)
De l'information mutuelle de la petite et de la grande échelle: les micro-centralités, article publié dans *Territoires partagés, l'archipel métropolitain* (Editions du Pavillon de l'Arsenal, 2002)
Cent architectes, sans doute, publication à l'occasion de l'année 2000, sur l'état de la réflexion chez les architectes toutes générations confondues (Les Cahiers de la recherche architecturale)
Hanoi (collection des «Portraits de ville» de l'Institut Français d'Architecture, 1997)

Zoom

Le projet Part Dieu, Lyon

Le quartier de la Part-Dieu a été conçu dans les années 1960-70 pour être le centre décisionnel de Lyon et de sa région. C'est aujourd'hui à la fois le principal quartier d'affaires de la métropole lyonnaise et sa principale porte d'entrée, par la gare TGV/TER et par le pôle d'échange qui en redistribue les flux sur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.
Aujourd'hui, pour être et rester un quartier d'affaires compétitif et identifié dans le paysage européen, la Part-Dieu doit changer d'échelle, augmenter et diversifier sa capacité d'accueil pour une plus grande diversité d'entreprises, adapter et développer son offre de services.
Mais, pour être durablement attractive en tant que quartier d'affaires, la Part-Dieu doit aussi (et peut-être avant tout) savoir être un peu «moins quartier d'affaires» et répondre à un désir croissant d'urbanité en proposant une offre urbaine tournée vers les besoins futurs des usagers. La culture, les loisirs, l'évènementiel doivent par exemple y trouver une place plus importante et plus visible et, surtout, s'y exprimer sous des formes plus contemporaines.
Le projet Part-Dieu touche ainsi à toutes les composantes essentielles du quartier, tant du point de vue des contenus (tertiaire, habitat, commerces, services, équipements...) que des fonctionnalités, notamment les mobilités à travers l'enjeu d'un rééquilibrage en profondeur de l'organisation des déplacements au profit des piétons, des vélos et des transports en commun.
Ce projet est également emblématique d'une situation de renouvellement urbain, sur un site déjà densément occupé, où il s'agit autant de produire de nouveaux objets (immeubles de bureaux ou de logement, espaces publics, équipements culturels, équipements commerciaux ou de transport...) que de transformer ceux qui existent. Le projet Part-Dieu doit s'appuyer sur des potentialités urbaines, architecturales et programmatiques existantes pour les faire mieux exister dans la métropole lyonnaise et à l'échelle européenne. Il doit canaliser les perspectives de développement et de regénération de l'offre en déplacements, en immobilier tertiaire, résidentiel ou hôtellier, en services de tous ordres, vers la vision intégrée et contemporaine d'un quartier d'hypercentre métropolitain, multifonctionnel, multigénérationnel, cosmopolite, mobile, espace de rencontre et d'échanges...